



06 16 80 75 63 • bertrandcycles@gmail.com

TARIFS LOCATION CAMPING LES MARAISES

	ADULTE STANDARD VTT	ENFANT 16 - 20 - 24 POUCES	REMORQUE ENFANT / ANIMAUX	SIÈGE	ÉLECTRIQUE
CAUTION	250€	150€	150€	25€	1000€
Demi-journée 9h à 14h ou 14h à 19h	8€	7€	8€	2€	20€
1 Jour 9h à 19h	11€	9€	10€	3€	26€
24h	15€	12€	14€	4€	35€
2 Jours	20€	16€	18€	5€	43€
3 Jours	27€	21€	25€	6€	59€
4 Jours	33€	26€	28€	7€	74€
5 Jours	38€	29€	32€	8€	88€
6 Jours	42€	32€	36€	9€	102€
1 Semaine	46€	35€	40€	10€	115€
Jour suppl.	6€	4€	5€	1€	12€

OBLIGATION du port d'un gilet de haute visibilité hors agglomération
et lorsque la visibilité est insuffisante (décret 2008-754 du 20/07/2008 - Fourni sur demande)
Port du casque pour les enfants de moins de 12 ans.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- Les locations sont payables d'avance et NON REMBOURSABLES.
- Pour toutes locations, dépôt de caution demandé (franchise en cas de vol).

RESPONSABILITÉS

- Pour tout cycle sans moteur, le locataire est toujours responsable des dommages corporels ou matériels qu'il cause par négligence ou imprudence lors de l'utilisation du cycle loué dont il a la garde (article 1383 et 1384 du Code civil).
 - Nous vous remercions par avance du soin et de l'entretien que vous apporterez à notre matériel.
 - Tout accident, incident devra être déclaré dans un délai de 24 heures.
 - Tout accessoire ou pièce détachée du matériel loué qui sera volé, détérioré ou manquant sera facturé.
- Tout dépassement d'horaire lors de la restitution du matériel sera dû en sus.

EN CAS DE VOL

- Le locataire devra rembourser la valeur marchande intégrale à l'état neuf du vélo (PPC) en plus du coût de la location.

ASSURANCE VOL OFFERTE

- La caution demandée en début de location représente LA FRANCHISE.

IL EST INTERDIT DE

- Rouler sur les plages, de monter à deux.
- Transporter un enfant de plus de 25 kg dans un siège enfant.
- Transporter un enfant de moins de 18 mois dans une remorque enfant.
 - Transporter des animaux dans une remorque enfant.
- Transporter un enfant dans une remorque pour animaux ou bagages.

OBLIGATIONS (RISQUE DE PV)

- Port d'un gilet de haute visibilité hors agglomération et lorsque la visibilité est insuffisante (décret 2008-754 du 20/07/2008).
 - Gilet fourni gratuitement sur demande (caution 3 euros).
- Port du casque pour les enfants de moins de 12 ans (vélo, siège, remorque, suiveur).
 - Casque fourni gratuitement sur demande (caution 15 euros).

Bonne balade à vous!